

Lyon, le 7 septembre 2026

Les Inspectrices et l'Inspecteur de l'Éducation Nationale en
Mathématiques-Physique-Chimie

À

Mesdames et Messieurs les Enseignant.e.s de
Mathématiques-Physique-Chimie des Lycées Professionnels,
SEP Lycées Polyvalents, GRETA et EREA

S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

Rectorat

Objet : Lettre de rentrée 2026 – Mathématiques – Physique-Chimie (voie professionnelle)

Inspection de l'Éducation
Nationale
Enseignement Technique

Secrétariat des I.E.N.
N°12/09/2042

Téléphone
04.72.80.60.44
Télécopie
04.72.80.63.37
Courriel
ien@ac-lyon.fr

Affaire suivie par
Françoise DUFAU
Valérie FOURNIER
Jean-Christophe GAUFFRE
Inspecteurs de l'éducation
Nationale en Mathématiques
Physique Chimie
ien-eg-math-sciences@ac-lyon.fr

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon cedex 07

www.ac-lyon.fr

Chères et chers collègues,

Nous espérons que vous avez pu profiter de la période estivale pour vous reposer et vous ressourcer. Nous vous adressons à toutes et à tous nos vœux les plus sincères pour une belle reprise et une rentrée scolaire réussie dans vos établissements et vos classes.

Une équipe d'inspecteurs renforcée

Nous avons le plaisir cette année d'accueillir parmi nous **Madame Valérie FOURNIER**, qui assurera les missions d'inspectrice de l'éducation nationale de mathématiques – physique-chimie à mi-temps, en complément de son service d'enseignante. Sa présence renforce notre capacité à vous accompagner dans la mise en œuvre des programmes et des priorités nationales.

Reconnaissance de votre engagement

Comme chaque année, nous souhaitons la bienvenue aux professeurs nouvellement nommés dans notre académie et formulons nos meilleurs vœux de réussite pour cette année scolaire 2025-2026.

Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude pour l'engagement dont vous avez fait preuve auprès de vos élèves, en construisant avec eux leurs apprentissages malgré les difficultés rencontrées au cours de l'année écoulée. Un grand merci aussi à celles et ceux d'entre vous qui ont accepté d'assumer des missions spécifiques : votre investissement mérite toute notre reconnaissance.

Nous remercions tout particulièrement nos quatre chargés de missions **Sophie NOUET, Jean-Louis MORIN, Christophe REJNERI et Patrick SIRI** pour leurs actions auprès des enseignants contractuels ainsi que **Luc PLISSON** pour la mise à jour régulière du site <https://maths-physique-chimie.edu69.ac-lyon.fr/>

Priorités nationales pour la rentrée 2026 (circulaire de rentrée 2026)

La rentrée 2026 réaffirme le cœur de notre mission : **instruire et protéger**. Elle nous invite à concentrer notre action sur trois priorités :

- consolider la maîtrise du langage et le raisonnement scientifique,
- améliorer le climat scolaire et protéger nos élèves,
- prendre soin des personnels qui font vivre l'École au quotidien.

Cette ambition s'inscrit également dans la construction d'un **numérique raisonné et responsable**.

L'interdiction de l'usage du téléphone portable et des autres objets connectés, désormais étendue au lycée, (**Bulletin officiel n° 27 du 2 juillet 2026**) doit contribuer à préserver l'attention, les apprentissages et la qualité des relations au sein des établissements. Dans le même temps, le développement rapide de l'intelligence artificielle appelle à former les élèves à des usages éclairés, critiques et responsables. (**cadre d'usage de l'IA en éducation**) Son utilisation doit rester au service des apprentissages et des pratiques professionnelles, avec une plus-value pédagogique identifiée, dans le respect de la protection des données, de la liberté pédagogique et des enjeux éthiques et environnementaux.

Votre rôle d'acteur essentiel

Dans ce cadre, vous êtes des acteurs essentiels de la mise en œuvre des politiques éducatives et de leur déclinaison au plus près des élèves. Vos actions contribuent pleinement aux trois ambitions du projet académique :

- la réussite et l'émancipation de toutes et tous,
- des parcours sécurisés et ambitieux,
- l'épanouissement des acteurs de la communauté éducative, notamment par l'attention portée à la qualité de vie au travail et au développement professionnel.

Deux semaines d'accompagnement personnalisé en lycée professionnel

À compter de l'année scolaire 2026-2027, les lycéens professionnels bénéficieront de **deux semaines d'accompagnement personnalisé avant la mi-mars**, en amont de la clôture des vœux sur Parcoursup. Elles viendront en complément des heures de soutien au parcours.

La période d'accompagnement personnalisé prendra la forme, en fonction notamment du projet post-bac de chaque élève :

- de **2 semaines de formation en milieu professionnel** (rémunérées par l'État), qui s'ajouteront aux périodes obligatoires de formation en milieu professionnel ;
- ou de **2 semaines de temps d'accompagnement** préparant à la poursuite d'études.

L'organisation reste à l'initiative de chaque établissement scolaire ; cela doit permettre d'adapter la mise en œuvre de ces semaines au contexte local, au tissu économique territorial et aux partenariats existants.

Accueil et intégration des nouveaux enseignants

Nous souhaitons poursuivre notre lettre en insistant sur l'accueil bienveillant qu'il est important de réserver aux enseignants nouvellement affectés dans les établissements. Afin de les aider dans leur prise de fonction, il est nécessaire de préparer un classeur contenant :

- les programmes,
- des exemples de séquences,
- des exemples de CCF,
- ainsi que tout document qu'il vous semble important de connaître.

C'est par un travail collectif que leur intégration sera la plus efficiente.

Évaluation et grilles nationales

La **grille nationale d'évaluation** est à utiliser en formation comme en évaluation. Elle est à mettre en œuvre en :

- baccalauréat professionnel (sur les 3 années),
- certificat d'aptitude professionnelle (sur les 2 années),
- brevet des métiers d'art (sur les 2 années),
- brevet professionnel (sur les 2 années).

Équipement et outils numériques

L'acquisition, par les élèves entrant en baccalauréat professionnel, d'une **calculatrice graphique** est conseillée afin de faciliter la mise en œuvre des programmes. À ce titre, il est souhaitable d'utiliser les TICE le plus souvent possible et pour cela, la création de **classes dédiées à l'enseignement des mathématiques** (équipées d'un tableau numérique ou d'un vidéoprojecteur et d'ordinateurs) faciliterait la formation et l'évaluation des élèves conformément aux textes en vigueur.

Participation aux examens

Enfin, nous réitérons nos remerciements pour votre contribution à l'organisation des examens, qui a permis d'assurer le bon déroulement de la session 2026. Nous réaffirmons que la **participation des enseignants aux corrections des examens est obligatoire**. Les convocations aux épreuves ponctuelles sont prioritaires, pour des raisons d'organisation, sur les évaluations en CCF organisées dans les établissements ainsi que sur les surveillances d'épreuves.

Nous rappelons que l'année scolaire d'un enseignant se termine lorsque les jurys de délibération des baccalauréats professionnels suite aux épreuves de contrôle terminales (oraux de rattrapage) ont délibéré ; il est donc mobilisable pour les examens jusqu'à cette date.

Ressources en ligne

De nouvelles ressources sont en ligne sur Eduscol en :

- **mathématiques**,
- **physique-chimie**,
- et les **savoirs fondamentaux** au lycée professionnel.

Vous y trouverez également tous les programmes et informations importantes concernant la **Réforme des lycées professionnels**. Le **site académique** qui se développe progressivement sera également un lieu de références et de ressources.

De même, vous pourrez trouver des informations concernant les mathématiques, les **Clubs de mathématiques**, les **Concours et Rallyes**, la **Semaine des mathématiques**, l'**Éducation économique, budgétaire et financière** et la **Maison des Mathématiques et Informatique**.

Pour la physique-chimie, **Culture sciences physique**, **Culture sciences chimie**, les lettres **ÉduNum**.

Nous vous informons le lancement d'un espace Magistère sur les CPS dont nous vous communiquerons le lien très prochainement.

Formations à candidature individuelle

Nous reviendrons prochainement vers vous, via la liste de diffusion, afin de vous informer de l'ouverture des pré-inscriptions aux formations à candidature individuelle.

Nous vous assurons du plaisir que nous avons à travailler avec vous et de vous rencontrer prochainement. Nous restons à votre écoute pour tout renseignement complémentaire et vous adressons nos cordiales salutations.

L'inspecteur et les inspectrices de l'Éducation nationale
en Mathématiques – Physique-Chimie



Françoise DUFAU



Valérie FOURNIER



Jean-Christophe GAUFFRE